

- **Pour qui ?**

Ces activités sont destinées aux enfants non scolarisés accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde d'enfants à domicile.

- **Quand et où ?**

Elles se déroulent les matins (selon le calendrier ci-joint) au Relais Petite Enfance (Salle d'activités, 1 rue des Alpes à Ottmarsheim) (cf. zoom sur les activités).

Le planning est disponible jusqu'au 31 décembre 2024. Le programme de janvier à juillet 2025 est communiqué à la fin de l'année 2024. L'inscription est automatiquement reconduite en janvier 2025.

Les modalités d'accueil et les accueils sont susceptibles d'évoluer. La responsable du Relais se réserve le droit de reporter ou d'annuler une activité si les conditions organisationnelles, météorologiques ou de sécurité n'étaient pas remplies.

- **Pourquoi ?**

- Pour l'enfant : **Favoriser son développement et son éveil** en lui proposant des activités qui répondent à ses besoins ; **Se socialiser lors de temps collectifs** et **s'ouvrir** à la richesse de la rencontre avec les autres (en dehors de leurs cercles familiaux) ; **Favoriser son autonomie** en encourageant et en soutenant ses initiatives ; **Stimuler ses capacités de gestion des frustrations** (respect des règles, interdits, partage) et ses émotions en général.

- Pour les professionnels : Permettre **l'observation de l'enfant** dans un lieu de vie différent ; Partager un **moment privilégié avec l'enfant** accueilli ; **Partager des compétences** ; **Se créer un réseau**.

- **Quelques règles d'or :**

Les inscriptions :

- Pour garantir de bonnes conditions d'accueil, le nombre d'enfants et de participants est limité et les **activités sont proposées sur inscription**. Les inscriptions se font pour une année scolaire pour les activités d'éveil « Touche à Tout » et « Pirouette » et sur inscription ponctuelle pour les autres activités.

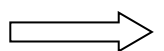
Il est possible de participer aux activités au cours de l'année ou d'y participer ponctuellement

—> Contactez la responsable du Relais pour connaître les modalités.

- La date limite des inscriptions pour les activités d'éveil « Touche à Tout » et « Pirouette » est fixée **au 6 septembre 2024**.

- L'assistante maternelle devra remettre à la responsable les documents suivants :

- ✕ Les autorisations parentales pour chaque enfant et valables pour l'année scolaire en cours.
- ✕ L'autorisation de prise d'images pour l'année scolaire en cours datée et signée.
- ✕ Le bordereau « Respect des règles d'or » pour l'année en cours daté et signé.



- **Suite des règles d'or**

L'accueil :

- **Le respect des horaires** est souhaité pour le bon fonctionnement de l'activité et pour ne pas perturber les enfants. Un temps d'accueil est prévu pour laisser à chaque enfant la possibilité d'ôter ses chaussures, accrocher son manteau, se laver les mains... et ainsi favoriser son autonomie.
- Les enfants doivent pouvoir se mouvoir et se salir : **des vêtements confortables qui ne craignent pas les salissures sont souhaités.** Les enfants devront être habillés.
- Les adultes et les enfants se déchaussent. Il sera proposé aux enfants de retirer leurs chaussettes lors d'activités de motricité pour éviter les chutes et appréhender pleinement les différentes surfaces.
- **Un lavage des mains des enfants et des adultes** est obligatoire avant l'entrée dans la salle d'activités.
- Pour des raisons de sécurité et statistiques, **un émargement par l'assistante maternelle est obligatoire à l'arrivée.**
- **Dans la mesure du possible**, si un enfant ou l'assistante maternelle présente des **symptômes d'une maladie contagieuse** (telle que la Covid, Varicelle, Roséole, bronchiolite, gastro-entérite,...), la participation à l'activité n'est pas souhaitée. Si les symptômes apparaissent les jours qui suivent l'activité du Relais, l'assistante maternelle et/ou le parent, devra en **informer la responsable du Relais.**
- En cas d'absence, l'assistante maternelle devra informer la responsable du Relais dans les meilleurs délais.

Pendant l'atelier :

- L'enfant reste **sous la responsabilité de son assistante maternelle.** Il pourra ponctuellement suivre une autre professionnelle ou l'animatrice pour une activité en petit groupe mais uniquement s'il est prêt à le faire et si son assistante maternelle donne son accord (ceci dans le cas où l'assistante maternelle s'occuperait également d'un bébé par exemple).
- **Les enfants ne doivent jamais rester seuls dans une pièce.**
- **Respecter les envies et les rythmes de l'enfant** : qu'il fasse ou qu'il ne fasse pas. L'assistante maternelle accompagne l'enfant dans ses découvertes (rassure, encourage, valorise sans faire à sa place...).
- Les professionnelles doivent être **centrées sur les enfants.** Une attitude d'observation est requise pour laisser le temps et la possibilité à l'enfant d'exprimer ses désirs, ses besoins et ses propres émotions. L'assistante maternelle sera invitée à se mettre à la hauteur des enfants (sur une petite chaise ou assise au sol durant l'activité).
- En présence des enfants, les adultes doivent **être attentifs à la nature de leurs échanges et au vocabulaire** employé.
- Pour ne pas perturber les enfants dans leur activité et privilégier leur concentration, **la prise de photos devra être limitée.** Il est possible de filmer quelques secondes un enfant en activité mais **les autres personnes doivent en être informées en amont. La prise de photos de face des enfants non autorisés à la prise d'image est formellement interdite.**
- L'utilisation du téléphone portable ne pourra se faire qu'à cet effet. Les adultes veilleront à ne pas répondre à un appel ou à un sms pendant l'activité (sauf situation d'urgence).
- **Il est interdit de diffuser toute information ou photo concernant le Relais ou les activités d'éveil sur les réseaux sociaux.**

Les activités d'éveil « Touche à Tout »

Animées par : Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

En partant des centres d'intérêt et des besoins du tout petit, l'animatrice, en collaboration avec les assistantes maternelles, proposera différentes activités adaptées aux jeunes enfants. Les thématiques seront variées : jeux libres, motricité, histoires, manipulation d'objets et de supports sensoriels, créations, sorties. L'ouverture à l'art, à la culture et à la nature sera recherchée.

Ponctuellement des intervenants extérieurs pourront être présents.

Quand : Les matins (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activités du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaire : de 9h00 à 10h30

Inscription : Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail **avant le 6 septembre 2024.** (Possibilité d'y assister ponctuellement ou en cours d'année en contactant l'animatrice)

2 groupes sont organisés (groupe A / groupe B)

Nombre de places limité



Le Relais en Libre Accès

La responsable du Relais vous propose d'accéder librement à la salle d'activités du RPE. Les assistantes maternelles proposeront des jeux et des activités adaptés à l'âge et au développement des enfants.

Chaque assistante maternelle s'engagera à :

✕ respecter les règles d'or énoncées pour les ateliers d'éveil du Relais.

✕ ranger la salle avant leur départ.

La responsable sera présente dans le bâtiment mais n'animer pas ces temps. **Seules les assistantes maternelles participantes régulièrement aux autres activités pourront avoir accès au Relais en Libre Accès.**

Quand : Les vendredis (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activité du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaire : de 9h00 à 10h30

Inscription : avant chaque vendredi

Nombre de places limité

Les activités « Pirouette » :

Animées par : Alexandra Keiling, éducatrice sportive spécialisée en motricité du Tout Petit et Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

Développer l'autonomie de l'enfant et sa confiance en soi en accompagnant les non marcheurs vers les différentes étapes qui mènent à la position debout : retournement, ramper, 4 pattes... Et les marcheurs vers la découverte de la motricité libre : rouler, se déplacer, grimper, sauter, courir...

Lors de ces séances, Alexandra Keiling apportera des éléments théoriques aux assistantes maternelles afin qu'elles puissent comprendre ce qui se passe pour l'enfant à tous les stades de son développement.

Quand : Les mardis ou les jeudis (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activité du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)

Horaires :

Groupe pirouette 1 : de 9h00 à 10h00

Groupe pirouette 2 : de 10h00 à 11h00.

Inscription : Annuelle grâce au bulletin d'inscription envoyé par courrier ou par mail **avant le 6 septembre 2024**

(Possibilité d'y assister ponctuellement ou en cours d'année en contactant l'animatrice)

Nombre de places limité



Les activités d'éveil ponctuelles sont listées sur la page suivante



ZOOM sur les activités d'éveil ponctuelles

Les « Animations formatives »

Animées par : Audrey Gentner, conteuse et formatrice et Joanne Kiehl, l'animatrice du Relais.

Le livre est un outil essentiel pour le jeune enfant. Il enrichit son développement global et prévient les troubles du langage.

Lors de ces animations formatives, les assistantes maternelles pourront réfléchir et apprendre des techniques pour raconter des histoires autrement, pendant que les enfants joueront librement sous l'œil attentif de l'animatrice du Relais.

Comment enrichir la proposition ? Quelle posture adopter ? Comment capter l'attention de l'enfant ? Comment raconter l'histoire pour favoriser l'éveil sensoriel et l'imaginaire de l'enfant ?

Quand : Les mardis ou jeudis (selon le planning joint en annexe)

Lieu : Salle d'activité du Relais
(1 rue des Alpes à Ottmarsheim)



Horaires : Groupe 1 : de 8h45 à 9h45
Groupe 2 de 10h à 11h.

Inscription : avant le 6 septembre aux 4 séances par retour du bulletin d'inscription ou par mail.
Attention ! Engagement souhaité pour les 4 séances.

Nombre de places limité

D'autres activités peuvent se rajouter en cours d'année, suivez l'actualité du Relais :

- Sur sa page Facebook : Relais Petite Enfance SPLEA

- Sur Instagram : rpe_splea

- En consultant régulièrement vos mails.

Les horaires et les lieux peuvent être modifiés en fonction du nombre d'enfants inscrits, de la thématique de l'activité ou de la situation sanitaire.

À'MUSÉE VOUS



Un moment d'éveil culturel pour les jeunes enfants...

Une visite interactive et sensorielle est proposée aux jeunes enfants pour découvrir les œuvres d'art exposées au Musée. Tous les sens des enfants seront mis en éveil grâce aux activités déclinées pour bien regarder les tableaux.

Quand : Selon planning ci-joint

Lieu : Au musée des Beaux-Arts, 4 place Guillaume Tell à MULHOUSE (Stationnement possible au Parking Passage de la Réunion pour 2,50€ la matinée)

Horaire : de 9h20 à 10h30. (les horaires pourront être ajustés)

Inscription : avant chaque activité par mail (l'inscription n'est pas automatique pour toutes les activités)

Nombre de places limité

Ces ateliers sont organisés en collaboration avec les RPE de la m2A et les musées de la ville de Mulhouse.

Activités ATOLL :

Animées par : Stéphanie HUG, directrice de la crèche à Ottmarsheim et Joanne KIEHL, responsable du Relais.

Le Relais Petite Enfance et la crèche travaillent ensemble pour mettre en œuvre des activités. Le but est d'offrir des temps d'activités courts mais riches à tous les enfants de 3 mois à 4 ans du territoire. Ces activités sont ouvertes aux enfants accompagnés par leur assistante maternelle, parents, grands-parents ou garde d'enfants à domicile.

Quand : Une fois par mois (selon le planning joint en annexe)

Lieu : lieux variables (cf programme ATOLL)

Horaires : de 9h15 à 10h30

Inscription : 1 semaine avant chaque activité sur splea68.fr rubrique inscriptions / activités ATOLL.



Nombre de places limité

Toutes ces activités vous sont offertes grâce à la participation financière